



## FESTIVAL PAR ÉQUIPES



**27 AU 29 OCTOBRE 2023**

### LIEU

PEPS de l'Université Laval  
2300 rue de la Terrasse, Québec  
Qc, G1V 0A6

### INSTALLATIONS

2 x 10 couloirs, 25m  
un bassin de dénatation

### DATE LIMITE D'INSCRIPTION

16 octobre 2023

### COMITÉ ORGANISATEUR

Directeur de rencontre  
Normand Boily

[normand.boily.1@ulaval.ca](mailto:normand.boily.1@ulaval.ca)

Responsable des inscriptions

Marjolaine Bédard

[natationul@outlook.fr](mailto:natationul@outlook.fr)

Responsable des officiels

Martine Gagnon

[officiels.ul.natation@gmail.com](mailto:officiels.ul.natation@gmail.com)



# INFORMATIONS SUR LA COMPÉTITION

## RÈGLEMENTS

- Le Festival par équipe est sanctionné par la Fédération de natation du Québec.
- Les règlements de Natation Canada, incluant [la procédure d'échauffement](#), et ceux de la FNQ, incluant le Règlement de sécurité de la natation en bassin, seront en vigueur.

## ADMISSIBILITÉ DES ATHLÈTES

- Les athlètes doivent avoir 11 ans et plus et être inscrits conformément comme membre dans une catégorie compétitive à la Fédération de natation du Québec (ex : un athlète ayant le statut « confirmer compte » n'est pas un athlète inscrit conformément dans la base de données de Natation Canada).
- Un(e) athlète affilié(e) avec le statut « sans-attache » à la suite d'une procédure de transfert pourra compétitionner avec le club vers lequel il(elle) est en attente de transfert. Toutefois, il(elle) ne pourra remporter aucun point pour un club.
- Les paranageur(euse)s devront être à jour d'une classification minimalement de niveau 1.

## ADMISSIBILITÉ DES ENTRAINEUR(E)S

- Chaque entraîneur(e) participant au festival par équipe devra être membre en règle de la FNQ.
- Chaque club devra obligatoirement avoir un entraîneur(e) exclusivement dédié à sa fonction d'entraîneur durant la compétition. Un(e) entraîneur(e) ne pourra donc pas compétitionner si celui-ci est le(la) seul(e) entraîneur(e) présent(e) de son club.
- Afin de pouvoir participer au Festival par équipes All Tides, l'entraîneur(e) d'un club québécois doit avoir minimalement obtenu le statut « certifié » d'une formation suivante :
  - Natation 101 – Entraîneur(e) des fondements de la natation.
  - Natation 201 – Entraîneur(e) groupe d'âge.
  - Natation 301 – Entraîneur(e) senior au début de sa prise de fonction.

*Mesures d'exception applicable pour les nouveaux entraîneurs : [Règlement de sécurité de la natation en bassin](#)*

# CRITÈRES DE QUALIFICATION

## CATÉGORIES D'ÂGE

- Filles : 11-12 ans/13-14 ans/15-16 ans/17 ans et plus
- Garçons : 11-13 ans/14-15 ans/16-17 ans/18 ans et plus
- Pas de catégorie spécifique à la paranatation.

L'âge d'un athlète est déterminé selon son âge au premier jour de la compétition.

## QUALIFICATION DES ATHLÈTES

### PÉRIODE DE QUALIFICATION

- Inscription dans les épreuves individuelles: les athlètes doivent obligatoirement avoir été inscrits avec un temps prouvé effectué lors d'une compétition sanctionnée par la Fédération de natation du Québec (ou un organisme affilié à la World Aquatics) au plus tard à la date limite d'inscription.

## NOMBRE D'ÉPREUVES INDIVIDUELLES PAR ATHLÈTE

- Un maximum de 5 épreuves individuelles par athlète.
- Un(e) nageur(euse) ne peut participer qu'à un seul groupe d'âge par épreuve de relais.
- Les paranageur(euse)s de classification de niveau 1 peuvent s'inscrire aux épreuves de 50m et 100m.

# FORMAT DE LA COMPÉTITION

## DÉROULEMENT DE LA COMPÉTITION

- Aucune conversion de temps
- Toutes les épreuves individuelles à l'exception du 400m libre se nageront senior du plus lent au plus rapide.
- Le 400m libre se nagera par catégorie d'âge du plus lent au plus rapide et sera nagé « finale contre-la-montre ».
- Les finales se nageront par genre et par catégorie d'âge.
- Aucun essai de temps, aucune épreuve bonus.
- Le règlement II.3.1.1.1 ne s'applique pas.

## ÉPREUVES DE RELAIS

- Les relais se nageront par genre et par catégorie d'âge.
- Pour chaque épreuve de relais du programme, un club ne peut inscrire qu'une seule équipe par groupe d'âge.
- Les relais 8x devront être constitués d'un athlète par genre et par groupe d'âge. Chaque club ne pourra inscrire qu'une seule équipe par relais 8x (même numéro d'épreuve).
- Les membres d'une équipe de relais ainsi que l'ordre de départ doivent être inscrits avant le dernier échéancier pour les forfaits.
- Ordre des nageurs de relais : Les noms et l'ordre des nageurs de relais peuvent être modifiés jusqu'à 30 minutes avant le début de la session.

## TEMPS DE PASSAGE OFFICIEL

- Les demandes de temps de passage comme temps officiel devront être faites au bureau de l'administration, au plus tard avant le début de l'épreuve en question.

## PAUSE

- En cas de besoin, le comité organisateur se réserve la possibilité d'insérer des pauses en cours de session, durant lesquelles les nageurs pourront utiliser la piscine pour s'échauffer ou pour dénager.

## HORAIRE ET PROGRAMME

Vendredi, SESSIONS DE L'APRÈS-MIDI		
ÉCHAUFFEMENTS: 16h00		
Femmes	Épreuves	Hommes
1	200m libre	2
3	100m brasse	4
5	200m Dos	6
7	100m papillon	8
101	Relais 4x50m libre	102

## HORAIRE ET PROGRAMME

Samedi, SESSIONS DU MATIN		
ÉCHAUFFEMENTS: 7h30		
Femmes	Épreuves	Hommes
9	200m QNI	10
11	50m papillon	12
13	100m libre	14
15	50m dos	16
17	200m papillon	18
Samedi, SESSIONS DE L'APRÈS-MIDI-FINALES		
ÉCHAUFFEMENTS: 16h00		
Femmes	Épreuves	Hommes
9	200m QNI	10
3	100m brasse	4
5	200m Dos	6
11	50m papillon	12
13	100m libre	14
15	50m dos	16
17	200m papillon	18
103	Relais 4x50 QN	104

Dimanche, SESSIONS DU MATIN		
ÉCHAUFFEMENTS: 7h30		
Femmes	Épreuves	Hommes
19	400m libre	20
21	50m brasse	22
23	100m dos	24
25	50m libre	26
27	200m brasse	28
Dimanche, SESSIONS DE L'APRÈS-MIDI-FINALES		
ÉCHAUFFEMENTS: 15h00		
Femmes	Épreuves	Hommes
1	200m libre	2
21	50m brasse	22
7	100m papillon	8
23	100m dos	24
25	50m libre	26
27	200m brasse	28
105	Relais 8x50m libre	

## **FORFAITS POUR LES ÉPREUVES INDIVIDUELLES**

- Préliminaires : Les forfaits devront être remis au bureau de l'administration plus tard 30 minutes avant le début de la session.
- Finales : Les forfaits devront être remis au bureau de l'administration au plus tard 30 minutes après la fin de la session des préliminaires
  - Pour les épreuves 1,2 et 7,8 : au plus tard 30 minutes après la fin de la session du dimanche AM
  - Pour les épreuves 3,4 et 5,6 : au plus tard 30 minutes après la fin de la session du samedi AM

## **CÉRÉMONIES PROTOCOLAIRES ET REMISES DES BANNIÈRES**

- Les médailles seront remises au podium, sur un plateau.
- Les bannières seront remises à la fin du programme du dimanche.
- Important : Les nageur(euse)s médaillé(e)s et les équipes récompensées doivent être présents lors de leur cérémonie protocolaire afin de recevoir leur récompense; sans quoi la récompense ne sera pas acheminée ultérieurement.

# RÉSULTATS ET RÉCOMPENSES

## RÉSULTATS

- Les résultats en direct seront disponibles en ligne.
- Disponibles également via l'application SplashMe.

## POINTAGE

- Seul(e)s les nageur(euse)s finalistes peuvent marquer des points
- Lors des épreuves nagées « finale contre-la-montre », c'est le classement final qui déterminera le pointage, indépendamment de la série à laquelle le(la) nageur(euse) a compétitionné.

	Pointage selon le nombre de couloirs									
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Épreuves individuelles	25	20	15	12	11	10	9	8	7	6
Relais 4x	50	40	30	24	22	20	18	16	14	12
Relais 8x	75	60	45	36	33	30	27	24	21	18

## RÉCOMPENSES

- Les 3 premiers athlètes de chaque épreuve individuelle et de relais recevront une médaille (Or-Argent-Bronze).
- Équipe gagnante : une bannière sera remise à l'équipe qui aura cumulé le meilleur pointage.
- Esprit sportif : une bannière sera remise à l'équipe qui se sera démarquée par son esprit sportif à la suite d'un vote. Sont autorisés à voter :
  - 1 entraîneur(e) par club participant;
  - Le(la) directeur(rice) de rencontre;
  - Jusqu'à 4 officiel(le)s tirés au sort, ayant pris part à l'intégralité des sessions de la compétition.

## CHANGEMENTS DE SECTION

- Les clubs qui terminent aux deux derniers rangs de la section 1 passent à la section 2.
- Les clubs qui terminent aux deux premiers rangs de la section 2 passent à la section 1.
- Les clubs qui terminent aux deux derniers rangs de la section 2 passent à la section 3.
- Les clubs qui terminent aux deux premiers rangs de la section 3 passent à la section 2.
- Les clubs qui terminent aux deux derniers rangs de la section 3 passent à la section 4.
- Les clubs qui terminent aux deux premiers rangs de la section 4 passent à la section 3.
- Les clubs qui terminent aux quatre derniers rangs de la section 4 passent à la section 5.
- Le club qui termine au premier rang de sa section 5 passe à la section 4.
- **Important : Lorsqu'un club ne participe pas au Festival par équipe de l'année en cours, il sera automatiquement classé en dernière position de sa section, et donc automatiquement rétrogradé dans la section inférieure. Dans le cas où le nombre de clubs non participants excéderait le nombre de clubs prévus pour rétrogradation, ils sont tous rétrogradés et des clubs de la section inférieure pourraient être promus en remplacement.**

# PROCÉDURE D'INSCRIPTION

## INSCRIPTION

- Le fichier des épreuves est disponible sur le site <https://www.swimming.ca/fr/evenements-resultats/>
- Toutes les inscriptions devront **obligatoirement** être déposées sur ce même site dans la colonne « Déposer entrées » avant la date limite d'inscription.
- Il est de la responsabilité de chaque club de vérifier la validité des données avant de déposer les inscriptions en ligne\*.
- Les preuves de temps sont exigées au moment de l'envoi des inscriptions.
- Aucune inscription individuelle sans temps (NT) ne sera acceptée.

## DATE LIMITE D'INSCRIPTION

- 16 octobre 2023, 23h59

## FRAIS D'INSCRIPTION

- 9,50\$ + taxes de frais fixes de participation par nageur.
- 74.00\$ par nageur(euse) incluant toutes les épreuves individuelles et de relais
- Le paiement devra être remis au bureau de l'administration avant le début de la compétition.  
***Veillez faire le chèque à l'ordre de : Université Laval***

## INSCRIPTION TARDIVE ET CHANGEMENTS AUX INSCRIPTIONS

- Après le 16 octobre 2023
  - Les frais totaux d'inscription pour inscriptions tardives d'un athlète ou d'un club seront facturés **au double du tarif régulier**.
  - **Chaque changement** autre que des retraits/forfaits déclarés sur des inscriptions déjà soumises sera chargé 25 \$ (ajout d'épreuve, changement de temps d'inscription, etc.)
- Après le 23 octobre 2023
  - Il sera encore possible d'inscrire un club ou un(e) nageur(euse), cependant les frais d'inscription **seront triplés**.
  - **Chaque changement** autre que des retraits/forfaits déclarés sur des inscriptions déjà soumises sera chargé 50 \$ (ajout d'épreuve, changement de temps d'inscription, etc.)

***Aucun ajout ou changement ne sera accepté 24 heures avant le début de la compétition, les inscriptions sont considérées comme définitives.***

### ***\*Pénalités pour défaut d'inscription***

- Pour un nageur non inscrit conformément dans une catégorie admissible dans le site national d'inscription et ayant participé à une compétition :
  - Le club d'appartenance du nageur aura l'obligation de l'inscrire dans la catégorie appropriée dans les 5 jours suivants **et** une pénalité de 50 \$ par nageur fautif sera envoyée au club.
  - Le comité organisateur ayant accepté dans son événement un nageur non-inscrit recevra une pénalité de 100\$ par nageur fautif.
- Pour un nageur ayant participé à une compétition en étant inscrit dans une catégorie inappropriée :
  - La FNQ procédera à son changement de statut au moment où elle reçoit le rapport de validation de Natation Canada. Le nageur sera inscrit comme nageur compétitif.
  - Des frais administratifs de 20 \$ seront facturés par la FNQ pour le changement de catégorie.



# CHOICE

HOTELS CANADA™



Profitez du programme de *Choice Hotel*  
Numéro d'identification client # **00622380**  
pour réserver et économiser !

<https://fnq.ca/renouvellement-de-lentente-avec-choice-hotels/>



Profitez du tarif réduit sur la location de voiture par l'entremise du partenariat entre Avis  
Budget Group et Natation Canada.

**Numéro de rabais AVIS, 30% - F221802**

**Numéro de rabais BUDGET, 35% - B166102.**